

*Initiatives ministérielles*

Chambre sera saisie de cette proposition, de rejeter ce projet de taxe des pleurs et des souffrances, de taxe sur les produits et services, cette fameuse TPS.

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient réservées.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Est-on d'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

[Traduction]

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. Danis:** Monsieur le Président, je voudrais aviser la Chambre que la journée de demain sera réservée à l'opposition.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

## LOI DE 1990-1991 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT

## MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que le projet de loi C-65, Loi portant pouvoir d'emprunt, soit lu pour la troisième fois et adopté.

**M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan):** Monsieur le Président, je me réjouis d'avoir l'occasion de débattre ce projet de loi portant pouvoir d'emprunt, surtout parce que cela me permet de parler un peu plus de la performance du Canada en matière de taux d'intérêt.

J'ai lu, il y a quelques temps, que dans la Chine ancienne, il était d'usage, pour ceux qui en avaient les moyens, de payer leur médecin quand celui-ci faisait du bon travail, c'est-à-dire quand il les gardait en bonne santé. S'ils devenaient malades, ils cessaient de le payer jusqu'à leur guérison. Il leur paraissait évident que s'ils devenaient malades quand ils étaient sous les soins d'un médecin, ce médecin ne faisait pas bien son travail. Ils le payaient donc pour les garder en bonne santé et tant

qu'ils restaient en bonne santé, mais ils cessaient de le payer quand son traitement devenait inefficace.

Au Canada, nous voyons les choses différemment. Le responsable des affaires économiques du Canada, le gouverneur de la Banque du Canada, admet lui-même qu'il n'a pas atteint son but, qui était de réduire l'inflation à zéro. Il ne cesse de parler d'une inflation nulle, alors que l'inflation ne cesse d'augmenter.

Il admet lui-même qu'il a échoué. Dans le rapport de la Banque du Canada pour 1989, il a dit ceci: «Les mesures adoptées par la Banque du Canada n'ont pas réussi à freiner l'inflation.» Personne n'est mieux placé que lui pour dire qu'il a fait du très mauvais travail.

Au lieu de le punir, de lui montrer que nous sommes mécontents de ce qu'il a fait ou de ce qu'il n'a pas fait, nous lui accordons une augmentation de salaire de 35 p. 100 en trois ans. C'est cet homme qui demande aux Canadiens de se priver, alors que nous augmentons son salaire de 35 p. 100, en trois ans seulement.

Ce sont les Chinois qui avaient raison. Leur système fonctionnait peut-être mieux, aussi. Je ne sais pas s'il fonctionnait bien, mais nous savons tous que les politiques de M. Crow ont échoué à tous points de vue, non seulement parce qu'il n'a pas réduit l'inflation à zéro, comme il l'avait dit et comme il prétend toujours vouloir le faire, mais parce que beaucoup de régions du Canada connaissent une très grave récession. Il nous a donc trahis à tous points de vue et nous devrions remettre en question lui et sa médecine.

Revenons à notre analogie avec la médecine. Supposons que le médecin vous prescrit un traitement parce que vous ne vous sentez pas bien. Si vous suivez ce traitement à la lettre, mais que votre état s'aggrave au lieu de s'améliorer, vous mettrez certainement en doute l'efficacité de ce traitement. Si le médecin vous prescrit un médicament qui, au lieu de vous guérir, vous rend encore plus malade, n'allez-vous pas penser que ce médicament ne vous convient pas? C'est tout à fait normal, monsieur le Président, de poser des questions comme celles-là.

Nous posons ce genre de questions à M. Crow, et il répond toujours que nous devons persister avec le même médicament et laisser la situation s'aggraver davantage.

En restant encore dans le domaine de la médecine, cela me rappelle l'époque où l'on saignait les malades. On se disait qu'en leur enlevant du sang de façon à ce qu'ils soient trop faibles pour lutter contre leur maladie, cela leur donnerait peut-être la volonté nécessaire pour guérir. On dirait que c'est exactement ce que M. Crow essaie de faire à l'économie canadienne. Il essaie d'empêcher